

**Conditions Générales de vente**  
**Applicables aux Clients**  
Version en vigueur à compter du 01/09/2023

Le présent document présente les conditions générales de vente des prestations de services commercialisées par la société CORPS ET AME ENERGIES, au statut de micro entreprise dont le siège social est fixé au 431 avenue de Mazargues 13008 Marseille, immatriculée au Répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE) sous le numéro 531 867 224, exerçant sous le nom commercial « Corps et âme énergies », ci-après désigné le « **Vendeur** », à ses clients, ci-après « **le Client** ».

**Article 1. Application et modification des Conditions:**

Toutes prestations réservées implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente (ci-après « **les Conditions** » ou « **les CGV** ») et la souscription aux termes et obligations qui y figurent. Les Conditions primeront sur tout accord antérieur mais les parties resteront libres d'y déroger par accord écrit et exprès. Aucune condition générale d'achat ne peut prévaloir sur les présentes CGV ni être opposée par le Client au Vendeur.

Le fait, pour le Vendeur, de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des stipulations des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier unilatéralement et à tout moment les CGV. Chaque achat étant régi par les CGV en vigueur au jour de sa conclusion.

**Article 2. Prestations vendues :**

Le vendeur propose des soins de beauté, des soins du visage anti-âge, des soins minceur du corps et des massages atypiques à la carte ou en cure compris dans une fourchette de prix entre 50 euros et 990 euros. Le temps de la prestation varie entre 30 minutes et 1h30.

Chaque cure est valable pour 1 personne et non transférable à une autre personne.

Une carte membre au tarif annuel de 50 euros aux clients qui souhaitent en bénéficier.

En cas de doute sur l'état de santé du client, le vendeur se droit de refuser d'effectuer la prestation sur le client sans un avis médical écrit.

**Article 3. Paiement :**

**3.1 Modalités de paiement :**

Le client se doit de régler la prestation soit par carte bancaire, soit en espèce en amont ou le jour de la prestation.

**3.2 Paiement en plusieurs échéances :**

Le vendeur accorde un paiement en plusieurs fois sous réserve d'acceptation par l'établissement bancaire du client.

Lorsque le paiement en plusieurs fois est choisi, le client se doit d'effectuer la procédure de règlement en plusieurs fois de la prestation avant que celle-ci ne soit réalisée.

**Article 4. Remboursement :**

Aucun remboursement n'est effectué une fois la prestation réalisée ou lorsqu'une cure est achetée pour bénéficier du tarif avantageux.

**Article 5. Recours à la médiation :**

Il est possible d'avoir recours à la médiation en cas de litiges.

**Article 6. Consentement :**

Le client s'engage consent par écrit à recevoir la prestation demandée et garantie l'exactitude des informations données concernant son état de santé et ne peut avoir recours à des poursuites judiciaires contre le vendeur.

**Article 7. Assurance :**

Le vendeur a souscrit une assurance professionnelle auprès de GENERALI dans le cadre de son activité.